



Extrait du ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE

<http://pouruneconstituante.fr/spip.php?article1092>

Association pour une Constituante - Compte rendu Assemblée Générale mardi 8 septembre



- L'Association - Activités -
Date de mise en ligne : lundi 14 septembre 2015

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Assemblée générale de rentrée mardi 8 septembre 2015

1) Rapport moral (André Bellon, président) et débat

L'année 2014-2015 prépare la création de plusieurs cercles (Bordeaux, Var, Aurillac). L'association progresse en visibilité : articles dans la presse, participation à des réunions publiques, demandes de contacts... Le rassemblement national des Tuileries le 29 mai a connu une affluence exceptionnelle : l'Association a été reconnue comme fédératrice par d'autres groupes.

Nous traversons une crise de croissance qui nécessite de sortir du fonctionnement artisanal, c'est-à-dire que les activités doivent être prises en charge plus collectivement et que les relations entre les cercles doivent être plus fluides et plus constructives et qui impose une organisation et un mode de fonctionnement entre le bureau et les cercles plus adapté.

Sur le fond, nos idées se sont popularisées et certaines questions sont désormais clarifiées, telle la nocivité du tirage du sort. Contrairement au M6R, nous ne sommes liés à aucun parti car cela est contraire à l'idée même de constituante.

Le Forum des cercles fonctionne bien mais il doit être limité aux questions liées aux activités de l'association. Un projet de charte de bonne conduite a été rédigé.

Le site reçoit 2000 visiteurs uniques par jour, y compris en août. Notre liste de diffusion comprend 3500 destinataires. Nous envoyons des communiqués de presse au moins une fois par mois.

L'émission mensuelle sur Radio Aligre est disponible gratuitement pour les cercles et diffusable sur les autres radios associatives. Louis Saisi, qui pilote ce partenariat, travaille au programme de la nouvelle saison en ce sens et prendra contact avec les cercles pour favoriser la diffusion locale.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

2) Rapport financier (Anne-Cécile Robert, vice-présidente et trésorière)

L'exercice 2014-2015 est déficitaire de près de 1000 euros. Ce déficit est dû à des activités exceptionnelles (Colloque au Lycée Louis le Grand, Organisation de la réunion des cercles à Lyon, ...).

Le report de l'année précédente permet à la caisse de maintenir un avoir de 3150,68 euros.

La chose est logique au vu de l'accroissement des activités, mais nécessite d'augmenter légèrement les cotisations.

La proposition est de les passer à 20 euros, tout en la maintenant à 10 euros pour étudiants et chômeurs et en laissant les cotisations des cercles identiques pour qu'ils puissent financer les voyages de leurs représentants.

Le rapport financier et la proposition sont votés à l'unanimité.

3) Election des instances :

Election du président : un seul candidat, André Bellon : Unanimité moins 1 refus de prendre part au vote (André Bellon)

Election du bureau :

Proposition : le Secrétariat général est élargi à quatre personnes ; le Bureau accueille en outre trois représentants de cercles, élus pour un an (en l'occurrence et comme proposé par la réunion des cercles à Lyon au mois de juin : Jérôme Pannetier de Marseille, Loik Gourdon de Nantes, Bertrand Mourot du Mans)

Candidats : Vice-présidente et trésorière : Anne-Cécile Robert ; Secrétariat général : Christian Berthier (élus locaux), Pascal Geiger (coordination des cercles), Vincent Sizaire (événements publics), Louis Saisi (relations avec les médias)

Unanimité.

Extension du mandat du bureau de 1 an à 3 ans : Unanimité moins 2 voix contre.

3) Programme d'action

A) Rassemblements annuels

- ▶ 22 septembre : chaque cercle choisit un lieu ; à Paris, le rassemblement a lieu aux Tuileries comme à l'ordinaire.
- ▶ 29 mai : cette année 2016, cela tombe un dimanche. C'est pourquoi, nous nous rassemblerons exceptionnellement le lundi 30 mai.

B) Matériel de propagande

- ▶ l'exposition, qui présente la Constituante, est un instrument utile pour les rassemblements publics. Elle se trouve actuellement à Bourges. Il suffit aux cercles de la réclamer.
- ▶ une petite vidéo de 2 minutes à usage viral est en préparation sous la direction de Christian Lapeyroux et d'une petite équipe de vidéastes (coût : 480 euros pour la prise de vue, le montage, etc.)
- ▶ film pour le site de Daniel Mermet « Là-bas si j'y suis » : Pascal Geiger va coordonner les idées et les propositions venues des cercles pour une réalisation au plus tard en janvier 2016. Anne-Cécile Robert fait le lien avec Mermet.
- ▶ penser à utiliser la brochure dont les exemplaires sont disponibles au siège de l'Association. Elle peut être vendue au profit des cercles.

C) *Discussion de la proposition de Vincent Sizaire* : des rassemblements locaux pour rédiger des cahiers

d'exigences en vue de l'élection de la Constituante. [Le texte de Vincent Sizaire avait été diffusé avant l'Assemblée Générale à tous les adhérents ainsi que les réactions de Louis Saisi et de Pascal Geiger. Nous remettons ces textes en pièces attachées].

Louis Saisi fait valoir que nous devons organiser ces actions en coordination avec d'autres associations. Pascal Geiger insiste sur la nécessité de mobiliser les citoyens contre l'humiliation qui leur est imposée.

Sur la suggestion du Président, une synthèse est trouvée : pour ne pas présumer de nos forces, chaque cercle trouvera une commune cible, éventuellement un élu local, parfois un maire, pour organiser localement la rédaction et la discussion de cahiers d'exigences, la filmer et la faire connaître. Le lien et le réseautage avec d'autres associations sera nécessaire pour diffuser nos idées, valoriser les cahiers d'exigences. Outre les mairies, ces rassemblements de citoyens pourront avoir lieu dans les universités.

Pour Robert Hadjadj (cercle de Montpellier), un préambule pugnace et commun aux cercles devra être rédigé pour fixer un cadre et rappeler nos principes (élection au suffrage universel, indépendance vis-à-vis des partis, etc.). André Bellon fera une proposition.

D) *Thèmes de réflexions :*

- ▶ Rôle de l'histoire : notre démarche est ancrée dans l'histoire démocratique de la France, celle de 1789 et plus loin, celle de la démocratie communale issue du Moyen Age. Florence Gauthier, historienne, est disponible pour élaborer des argumentaires et prononcer des conférences dans les cercles.
- ▶ Rapports à l'Union européenne : l'Assemblée générale convient qu'il faut démasquer la « dictature » qui s'installe (les événements de Grèce ont révélé la nature oppressive de l'Union européenne). Il faut poser ouvertement la question de la participation de la France à une construction européenne anti-démocratique.
- ▶ L'adoption de la Charte des langues régionales et minoritaires par la France doit être combattue dans la mesure où elle est un outil de destruction de la République.
- ▶ Robert Hadjadj propose que l'Association critique les interventions en Syrie dans la mesure où elles ne sont pas soumises au contrôle et au vote démocratique ; sur le fond, les citoyens peuvent avoir des avis divergents ; notre angle d'action est le rétablissement de la souveraineté populaire.
- ▶ Armand Legay (cercle du Havre), rendant compte d'une discussion avec Jacques Pouzet (cercle du Havre), souligne le rôle de l'Education populaire et suggère d'encourager la création d'un Centre de recherche sur les questions institutionnelles. Leurs propositions plus détaillées sont jointes en annexe.
- ▶ Nécessité de nouer des liens avec d'autres associations et de fédérer les réflexions sur l'élection d'une Constituante en France.
- ▶ Francis Lenne (cercle de Bordeaux) propose de prendre sur la Commission Bartolone comme repoussoir et valorisation par opposition de nos thèmes. Des éléments en ce sens se trouvent déjà sur notre site. Cela étant, Francis Lenne a développé une réflexion plus approfondie dans un texte qui est en pièce jointe.

E) *Rôle des cercles* : il doit être vitalisé. Loïck Gourdon (cercle de Nantes) précise que la nature et l'organisation des

cercles comme les relations entre eux et le bureau doivent être précisés. Pascal Geiger fera des propositions en ce sens, en collaboration avec les cercles.

Prochains rendez-vous :

- ▶ appel à cotisations 2015-2016 : vous pouvez d'ores et déjà envoyer vos chèques à l'adresse de l'association en tenant du nouveau montant de 20 euros (10 euros maintenus pour les étudiants et les chômeurs). Les cercles établissent leurs calculs en fonction du nombre d'adhérents)

- ▶ rassemblements du 22 septembre partout en France à l'initiative de chaque cercle.